

Le coronavirus

Vous lirez ci-dessous :

- **Les règles des autorités publiques**
- **Les symptômes en cas d'infection par le coronavirus**
- **Les tests**
- **Le vaccin**

Conseils applicables à l'intérieur comme à l'extérieur

- Lavez-vous les mains avec du savon lorsque vous rentrez chez vous ou si vous avez rendu visite à quelqu'un.
- Travaillez chez vous si vous le pouvez. Vous pouvez aussi aller travailler au bureau, le cas échéant.
- Vous êtes à l'intérieur, chez vous ou au bureau ? Ouvrez une fenêtre dans la mesure du possible
Le risque de se contaminer mutuellement est alors plus faible.
- Il n'est plus obligatoire de respecter une distance de 1,5 mètre, mais cela reste toutefois recommandé.

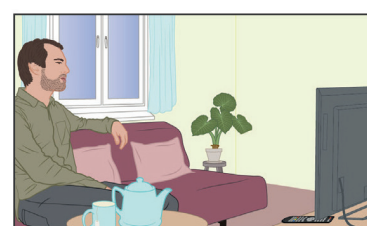
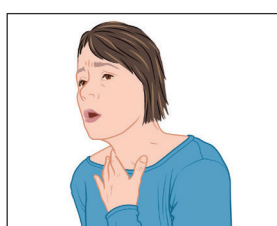
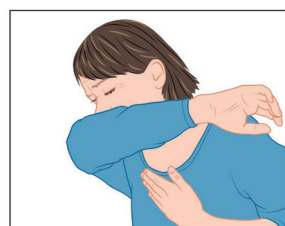
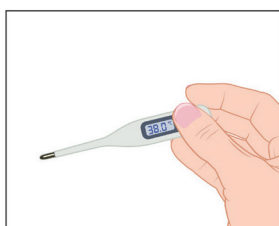


Masque buccal dans les transports publics.

Un masque buccal est obligatoire dans les lieux suivants :

- dans le tram, le bus, le métro et le train
- à l'aéroport et dans l'avion.
- dans le taxi

Dans tous les autres lieux, le masque buccal n'est pas obligatoire.



En cas de symptômes : Faites un test et restez chez vous

Faites un test de détection du coronavirus et restez chez vous si vous avez un ou plusieurs de ces symptômes :

- **plus de 37,5 °C**
- **difficultés à respirer**
- **soudainement, plus d'odeur ni de goût**
- **tousser**
- **éternuer**
- **le nez qui coule**
- **mal à la gorge**

En cas de **fièvre** ou de **difficultés à respirer**, les personnes vivant chez vous doivent **aussi** rester confinées. Si la fièvre dépasse les 38 degrés.

Tests

Le test de détection du coronavirus est gratuit.

Vous pouvez prendre un rendez-vous de deux façons :

1. En ligne : Allez sur www.coronatest.nl. Vous aurez besoin de votre DigiD.
2. Par téléphone : Appelez le **0800-1202**.

Restez chez vous jusqu'à ce que vous obteniez les résultats du GGD (service de santé communal).

Vous n'êtes pas autorisé à faire des visites tant que vous n'avez pas obtenu les résultats. Le GGD vous dira quand vous pourrez ressortir.

Vaccin

Le vaccin contre le coronavirus vous protège contre ce dernier. Le vaccin vous est administré par une injection dans le haut du bras.

Après la vaccination, le virus ne pourra vous infecter, ou moins.

Aux Pays-Bas, toute personne âgée de plus de 12 ans peut prendre un rendez-vous.

Vous trouverez de plus amples informations à propos du vaccin sur le site internet de Pharos.



Médecin traitant

Si vous présentez des symptômes de coronavirus il est important ne ne **pas** vous rendre chez votre médecin traitant. Appelez-le d'abord.

Vous présentez d'autres symptômes que ceux du coronavirus ?

Consultez votre médecin traitant.

Il est important que vous receviez les soins dont vous avez besoin.

Sur le site internet www.Thuisarts.nl, vous trouverez de nombreuses informations sur le coronavirus.



Si vous avez d'autres questions à propos du coronavirus,

Appelez le **0800-1351**